

Report et annulation de concours et examens professionnels

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire pour faire face à l'épidémie du Covid-19, la **Fédération nationale des centres de gestion (FNDCDG)** a établi des orientations en matière de concours et d'examens professionnels.

Ainsi conformément à **ces orientations nationales et en application des lois, ordonnances et décrets** liés aux mesures sanitaires pour lutter contre la propagation du Covid-19, il a été décidé :

- **de reporter au second semestre 2020, à compter de septembre :**

- **les épreuves d'admission (épreuves pratiques) de l'examen professionnel d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.** Les dates de report seront **fixées ultérieurement** par arrêté du Président du Cdg73. Les candidats seront convoqués 15 jours avant le début des épreuves prévues entre le 1^{er} septembre et le 15 décembre 2020.

- **les épreuves d'admission (épreuves pratiques et orales pour le concours interne et le 3^{ème} concours, épreuves orales pour le concours externe) des concours externe, interne et du 3^{ème} concours d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.** Les dates de report seront **fixées ultérieurement** par arrêté du Président du Cdg73.

Concernant le concours externe, les candidats seront convoqués 15 jours avant le début des épreuves prévues courant septembre ou octobre 2020.

Concernant le concours interne et le 3^{ème} concours, les candidats seront convoqués 15 jours avant le début des épreuves prévues entre le 1^{er} septembre et le 15 décembre 2020 pour les épreuves pratiques, et entre le 1^{er} novembre et le 15 décembre 2020 pour les épreuves orales.

- **les épreuves de l'examen professionnel d'attaché principal de conservation du patrimoine (épreuve d'admissibilité - étude de dossier, et épreuve d'admission – épreuve orale).** Les dates de report seront **fixées ultérieurement** par arrêté du Président du Cdg73. L'épreuve d'admissibilité devrait se dérouler courant septembre 2020. Les candidats admissibles seront convoqués 15 jours avant le début de l'épreuve d'admission prévue courant octobre 2020.

- **de reporter en 2021 :**

- **les concours de gardien-brigadier de police municipale (concours externe, 1^{er} et 2nd concours internes) de la session 2020.**

Les épreuves écrites des concours de gardien-brigadier de police municipale (concours externe, 1^{er} et 2nd concours internes) de la session 2020 prévues le 5 mai 2020 sont reportées au mardi 5 janvier 2021.

Les inscriptions des candidats sur la session 2020 sont conservées.

Ces candidats recevront une convocation mi-décembre 2020 sans nouvelle démarche de leur part.

Aucune nouvelle candidature ne pourra être acceptée pour ces épreuves qui se dérouleront en 2021 au titre de la session 2020 reportée en raison de l'état d'urgence sanitaire en France.

Report et annulation de concours et examens professionnels

- **d'annuler définitivement la session 2020 :**

- de **l'examen professionnel d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe** (écrit prévu le 26 mars 2020). Cet examen ne sera pas reprogrammé en 2020 ni en 2021.

- de **l'examen professionnel d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2ème classe par avancement de grade** (écrit prévu le 26 mai 2020). Cet examen ne sera pas reprogrammé en 2020 ni en 2021.

- de **l'examen professionnel d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1ère classe par avancement de grade** (écrit prévu le 26 mai 2020). Cet examen ne sera pas reprogrammé en 2020 ni en 2021.

- de **l'examen professionnel d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2ème classe par voie de promotion interne** (écrits prévus le 26 mai 2020). Cet examen ne sera pas reprogrammé en 2020 ni en 2021.

- **du concours externe et du 3^{ème} concours d'ATSEM principal de 2ème classe**, pour lesquels les inscriptions devaient débuter le 12 mai 2020. Le concours d'ATSEM principal de 2ème classe sera organisé en 2021, **au second semestre**, dans les 3 voies : externe, interne et 3ème concours. Les candidats pourront **consulter les dates d'inscription sur le calendrier des concours 2021**.

Les candidats seront informés de toute autre évolution à venir et du calendrier 2021 qui sera mis à jour régulièrement sur le site régional des concours : <https://www.cdg-aura.fr>.

Contact pour toute information complémentaire : concours@cdg73.fr.